

# L'ABEILLE.

JOURNAL POLITIQUE.

COMMERCE & LITTÉRAIRE.

Imprimé par F. FLAUP, et publié tous les jours rue de Chartres, No. 116, entre St.-Louis et Conti.

No 88.

NOUVELLE-ORLÉANS, MARDI, 3 MARS 1830.

Vol. III.

Conditions.—L'ABEILLE paraît tous les jours: le prix de l'abonnement est d'UNE PIASTRE par mois, payable à la fin de chaque mois. On peut s'abonner également à l'année, à raison de \$10, en payant chaque semestre d'avance.

### LOTÉRIE DE L'EGLISE CATHOLIQUE des Natchitoches 5e. classe de 1830.—doivent se tirer positivement à la Bourse, Samedi 13 Mars.

PROSPECTUS		
1 lot de	\$10,000	\$10,000
1 " "	4,000	4,000
1 " "	3,000	2,500
1 " "	1,800	1,800
1 " "	1,600	1,600
1 " "	1,352	1,352
6 " "	750	4,500
6 " "	550	3,300
6 " "	650	3,900
156 " "	60	9,360
780 " "	4	6,240
780 " "	4	31,200

8,760 Lots  
15,600 Billets blancs.  
Dans cette Loterie on expose de 30 numéros par permutation, il y aura vingt-quatre prix avec trois des numéros tirés sur les 30, 936 avec deux et 7,800 avec un seul numéro. Les billets restant au nombre de 15,600, s'autont aucun des numéros tirés, et seront par conséquent des billets blancs.

Pour déterminer les prix, les 30 numéros de plus au-dessus de 30 inclusivement, seront placés dans une roue le jour du tirage, et l'on en tirera 4 d'entre eux: et le billet qui aura les 1er, 2e, 3e et 4e numéros tirés dans l'ordre dans lequel ils auront été tirés, aura droit à \$10,000.

Et les autres billets qui auront les mêmes numéros, dans l'ordre suivant, auront droit à ce qu'il leur revient respectivement, comme suit:

No. 1, 2 et 3	4,000
2, 1 et 3	2,500
3, 1 et 2	1,800
3, 1 et 1	1,600
3, 2 et 1	1,352
3, 2 et 2	750
3, 2 et 2	550
3, 2 et 1	650
3, 2 et 1	60
3, 2 et 1	4

Les 6 autres billets qui auront trois des numéros tirés, savoir, les 1er, 2e et 3e, dans quelque ordre que ce soit, auront droit à \$750.

Les 5 autres billets qui auront deux des numéros tirés, savoir, les 1er, 2e et 3e, dans quelque ordre que ce soit, auront droit à \$650.

Les 156 billets qui auront deux des numéros tirés, savoir, les 1er, 2e et 3e, dans quelque ordre que ce soit, auront droit à \$60.

Tout billet qui aura gagné un prix ne pourra avoir droit à un prix moindre que celui qui l'aura obtenu.

Les prix seront payables quarante jours après le tirage, et seront sujets à la déduction ordinaire de 15 pour cent.

Tous les billets, francs de port, seront expédiés par le portier, en s'adressant à J. B. FAGET, Directeur, rue de Chartres, No. 118.

Entiers \$4, 4 demi 2, quart 1. Chaque paquet ne pourra gagner moins de \$16; demi et quart en proportion.

J. B. FAGET—Directeur  
27 février

### Nouvelle et Magnifique EXHIBITION.

L'exhibition universellement admise de la PAPYROPTOMIE, dirigée par le célèbre jeune artiste

**M. HANKES,**  
Naguère si connu à la Nlle.-Orléans, est maintenant ouverte dans le spacieux édifice neuf, No. 113, rue de Chartres, vis-à-vis l'ancien de Mr. Boyd.

Entrées (y compris un profil, découpé en quelques secondes par M. Hankes, sans le secours du dessin et d'aucun mécanisme) 50 cents—enfants, moitié prix.

### Sangues de France. Reçus par le Bolivar du Havre et à vendre par FORESTIER & Co.

AVIS.—Les sous-saignés ont l'honneur d'informer le public, et leurs amis qui s'y viennent de recevoir par le Bolivar, un assortiment complet de souliers, de Ire. qualité, pour hommes, femmes et enfants, qu'ils offrent à vendre à des prix modérés.

A. BLANCHET & Co.  
Rue Condé entre Dumaine et Madison.

### GRAINES DE JARDIN. GETTES FRANCHES.

Le sous-saigné a reçu par le John Linton venant de New York, un grand assortiment de Graines de Jardinage, qu'il offre à vendre, à son magasin rue Royale, No. 145, entre Orleans et Ste. Anne, 12 déc.

### AVIS AU PUBLIC.

Le sous-saigné ayant été légalement nommé curateur d'un bien de feu John Clay, requiert par le présent tous ceux qui auraient des réclamations contre le dit défunt, de les présenter en due forme, et ceux qui doivent à la dite succession voudront bien, sans délai, solder leur compte au sous-saigné, au bureau de M. Duhan, rue de Chartres, No. 72.

### ÉTAT DE LA LOUISIANE.

Cour de la Paroisse de la Nouvelle-Orléans, 20 Février 1830.—Présent l'hon. James Pitot.—Elisabeth Meldier vs. John W. Meldier son mari.—Sur la preuve de l'embaras des affaires du défendeur, il est ordonné, ad-jugé et décrété par la Cour que jugement soit rendu en faveur de la plaignante, épouse du défendeur; que les frais soient à la charge du dit défendeur; que la communauté de propriétés qui existe entre eux cesse; et qu'une séparation ait lieu dans les lieux qui leur conviendront; et que la plaignante ait le droit à l'avenir d'acquiescer et de nosseder des propriétés, comme celui d'être ses propriétés, marchandises et effets, selon la loi.

(Signé) J. PITOT, Juge.  
Je certifie que dessus, 24 fév. T. S. KENNEDY, greffier.

### Chaussures du Nord.

Le sous-saigné a reçu par les derniers arrivages, 200 paires de bottes de Ire. qualité et de choix, qu'il vendra à des prix modérés.

J. G. ORRAIZA & Co.  
22 jan

### COURS DE DECLAMATION ET DE LECTURE. Par Mr. Aristippe.

MR. ARISTIPPE voulant satisfaire au désir que lui ont témoigné beaucoup de personnes, de lui voir ouvrir un cours de Déclamation et de Lecture, à l'honneur d'informer le public qu'il vient à cet effet de déposer une liste de souscription chez MM. Boismans, et Jourdan, libraires.

Mr. Aristippe fera entendre dans ses séances les passages les plus remarquables de la littérature française, en prose et en vers; Tragedie, Comédie, Morceaux Oratoires de la tribune, de la chaire et du barreau, Fables diverses, Contes, Fables, &c. Dans ses premières séances Mr. Aristippe commentera les principes qu'il a publiés sur la Déclamation en général, et particulièrement sur l'usage et le mécanisme de la voix et les moyens de la fortifier par une respiration étendue et bien distribuée; principes développés dans son dernier ouvrage: le Merveilleux Tassarant; il en fera faire l'application à ses auditeurs.

Les séances auront lieu tous les lundis et Dimanches, de 10 heures à midi, dans la grande salle du collège, rue de Condé.

Un second avis indiquera le jour de l'ouverture. Conditions.—Dix piastres par mois. Aucune personne ne sera admise sans avoir souscrit.

Nota.—Mr. Aristippe se propose aussi de donner quelques leçons particulières chez lui, rue Ste. Anne, No. 117, où l'on peut s'adresser ainsi que pour le cours.

### COUR DE PAROISSE pour la paroisse de la Nouvelle-Orléans. 3 Février 1830.

Présent l'hon. Jas. Pitot.  
Joseph Wilson et al. créanciers des biens de défunt. Les créanciers de la Cour, il est ordonné qu'une assemblée des créanciers du dit défunt ait lieu en l'étude de G. A. Stringer, esq., notaire public, le 5 de Mars prochain (1830), à l'effet de délibérer sur les affaires du dit défunt; et jusqu'à cette époque, toutes poursuites contre sa personne et ses biens sont et demeurent suspendues. Il est de plus ordonné que George Strawberry, esq., soit nommé d'office pour représenter sur les lieux les créanciers absents.

Je certifie que l'extraît ci-dessus est conforme. 4 Fév. Thos. S. KENNEDY—Greffier.

### COUR de Paroisse pour la Ville et paroisse de la Nlle. Orléans, 20 Février 1830.

Présent l'hon. James Pitot.—Elisabeth Meldier vs. John W. Meldier son mari.—Sur la preuve de l'embaras des affaires du défendeur, il est ordonné, ad-jugé et décrété par la Cour que jugement soit rendu en faveur de la plaignante, épouse du défendeur; que les frais soient à la charge du dit défendeur; que la communauté de propriétés qui existe entre eux cesse; et qu'une séparation ait lieu dans les lieux qui leur conviendront; et que la plaignante ait le droit à l'avenir d'acquiescer et de nosseder des propriétés, comme celui d'être ses propriétés, marchandises et effets, selon la loi.

(Signé) J. PITOT, Juge.  
Je certifie que dessus, 24 fév. T. S. KENNEDY, greffier.

### Chaussures du Nord.

Le sous-saigné a reçu par les derniers arrivages, 200 paires de bottes de Ire. qualité et de choix, qu'il vendra à des prix modérés.

J. G. ORRAIZA & Co.  
22 jan

### L'assigné offre à vendre les articles suivants reçus par les derniers arrivages de la Havane, savoir:—

- 5 Douz. Pots confitures de Citrons.
- 5 do do do d'icacos.
- 2 do do do d'Ananas.
- 2 do do do de Dattes.
- 2 do do do de Gingembre.
- 2 do do do de Cacao.
- 1 do pots compote de Gouyave.
- Gelée de Gouyave, Pâte de Gouyave et de Mameya.

### Nouvelle pâte pectorale cristalline (ou Dr. Moon de Landenbourg).

Cette nouvelle Pâte pectorale, est très agréable au goût, et à l'avantage de remplacer toutes celles connues jusqu'à ce jour; elle coûte 50 pr. 0-0 de moins qu'elle de Rognard. Reçue de France tout récemment et à vendre à la pharmacie du sous-saigné, A. PIRONNEAU.

Encoignure des rues de l'Esplanade et Condé, côté du Faubourg, No. 36. 3 nov—3

### Cour de Paroisse pour la ville et paroisse de la Nlle Orléans, 2 Février 1830.

Présent l'hon. Jas. Pitot.  
Jacques Vitaut, vs. ses créanciers. Sur lecture et enregistrement de la pétition relative à cette affaire et de la liste qui l'accompagne, il est ordonné par la Cour qu'une assemblée des créanciers du dit Jacques Vitaut ait lieu en Cour le 24 Février courant, à l'effet de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, et de produire les raisons pour lesquelles il ne serait pas déchargé selon la loi. Et jusque là, toutes poursuites contre sa personne et ses propriétés sont et demeurent suspendues. Il est de plus ordonné que George Strawberry, esq., soit nommé pour représenter sur les lieux les créanciers absents.

Je certifie l'extraît ci-dessus. THOS. S. KENNEDY, greffier. 2 Février—11. 3ps

### BANLEUESUPÉRIEURES—FAVES.

Il a été amené aux étables, un animal des espèces de Faves, n'étant nullement malade, et ayant aucune tache visible, ayant une queue saine.

Il sera délivré à quiconque en prouvera la propriété, et payera les frais de nourriture et du présent avis. Partis de réclamation il sera vu par Mr. Gaudette au lieu accoutumé, le 7 Mars prochain.

HUBERT, Syndic. 10 fév—3f.

### Magasin de Linges faits et non faits.

FOND de Magasin à vendre, rue de la Lave, entre les rues St. Louis et Conti, No. 38. 10 février—6

### VENTES PAR LE MARSHAL.

En vertu d'un writ de fieri facias moi adressé par l'hon. Cour de la Cité, j'exposerai en vente, le 23 Février prochain, à midi, au café Hémery, à l'encoignure des rues de Chartres et St. Louis, une Maison en bois, située sur un terrain No. 94, mesurant 40 pieds (plus ou moins) de face à la rue Girard, sur 80 pieds (plus ou moins) de profondeur—Saisissant la poursuite de M. F. Burthe.

Cette créée étant la seconde et dernière, elle sera adjugée au plus offrant, pour ce qu'elle produira à douze mois de crédit du jour de la vente, moyennant cinq pour cent d'intérêt, et l'acheteur donnera son bill: avec hypothèque spéciale sur la propriété jusqu'à parfait paiement, conformément à un acte intitulé "Acte pour amener les divers actes passés pour organiser les créances de cet Etat, et pour d'autres objets." Révisé. L. DAUNOY, marshal.

### LOTÉRIE DE L'EGLISE CATHOLIQUE DE BATON-ROUGE.

Troisième Classe pour l'année 1830. Le Tirage aura lieu positivement le Samedi 9 Mars à 5 heures du soir.

PROSPECTUS		
1 Lot de	\$6000	\$6000
1 " "	3000	3000
1 " "	1000	1000
1 " "	800	800
1 " "	700	700
1 " "	500	500
1 " "	400	400
1 " "	300	300
1 " "	200	200
156 " "	60	9616
156 " "	36	1872
780 " "	4	3744
780 " "	4	23400

8754 Lots \$53,992  
Dans ce plan, formé par la permutation de 30 numéros et le tirage de 4, il y aura 24 lots avec 3 des numéros sortis, 306 avec 2 des numéros sortis, et 7800 avec un seul numérom. Pour déterminer les prix trente numéroms, depuis 1 jusqu'à 30, seront mis dans la roue l'un après l'autre, et l'on en tirera 4. Le billet ayant les 1er, 2e, 3e, et 4e numéros sortis immédiatement, et dans l'ordre du tirage, aura droit au lot de \$6000.

Celui ayant les 1er, 2e, et 3e numéros sortis, aura droit à \$3000.  
2d. 1er et 3e. " 1000  
" 2d. 3e et 1e. " 800  
" 3e. 1er et 2d. " 700  
" 3e. 2d. et 1e. " 500  
Les six ayant les 1er, 2e, 3e, et 4e numéros sortis dans n'importe quel ordre, chaque \$600

Les six ayant les 2e, 3e, et 4e numéros sortis dans n'importe quel ordre, chaque \$300  
156 " 1e, 2e, et 3e. " 96  
156 " 2e, 3e, et 4e. " 36  
7800 ayant un des numéros sortis, 3  
Tous les billets ayant obtenu un lot, ne peut avoir droit à un autre lot semblable.  
Les billets sortis seront payables 40 jours après le tirage, et sujets à la déduction d'un pour cent.

Prix des Billets.  
Entiers \$3—demi et quart en proportion. Livrets de dix billets (garantis ne pas tirer moins de \$12) \$30.  
Tous les ordres venant du comptant ou des prix de loterie, seront ponctuellement exécutés, en s'adressant à 27 fév. J. VIGNAUD.

### TRAITE COMPLET de l'Art de la Distillation, par Dubouche, 2 vol. in 8°.

Dictionnaire Espagnol Français et Français-Espagnol, plus complet que tous ceux qui ont été publiés jusqu'à ce jour, par Nueces de Taboada, 5e. édition 2 vol. in 8°.

Guide de la conversation espagnole, l'ouvrage le maître d'Anglais par Cobbett, 1 vol. Dictionnaire universel de la langue française, par Boiste, nouvelle édition. 1 vol. in 4°. 25 jan.—3f.

### COUR de Paroisse pour la ville et paroisse de la Nlle. Orléans, 25 Janvier 1830.

Présent l'hon. Jas. Pitot.—Henry Morse vs. ses créanciers. La cession des biens du pétitionnaire ayant été acceptée par la Cour, il est ordonné qu'une assemblée de ses créanciers ait lieu en l'étude de R. Stringer, not. pub. le 27e. jour de Février 1830, à l'effet de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, et d'ici à cette époque, toutes poursuites contre la personne et les propriétés du dit pétitionnaire sont suspendues. Il est de plus ordonné que Geo. Strawberry, esq., soit nommé d'office pour représenter les créanciers absents sur les lieux.

Je certifie l'extraît ci-dessus. 26 Jan T. S. KENNEDY, greffier.

### 810 DE RACOMPENSE.

PARTI meron de chez le sous-saigné le 22 Novembre, le sigé nommé GEORGE, parlant anglais, taille de 5 pieds 6 pouces (mesure anglaise). Lors de son départ, il était vêtu d'un pantalon de cotonnade bleue, d'une chemise de laine rouge, et avait deux capots de couverture et un bonnet de laine. Il lui manque une dent à la mâchoire supérieure à la teinte rouge. Il a été acheté, il y a environ 14 mois, à Mr. Henry Smith, de l'Etat de Tennessee.

La récompense ci-dessus sera donnée, en cas de toutes dépenses raisonnables, à celui qui conduira dans une des geoles de cet Etat. Les capitaines de navires et de bateaux à vapeur sont prévenus de ne pas le recevoir à leur bord, sous les peines prévues par la loi. JH. CAVAIER, James Jefferson.  
20 jan—3f.

### LOTÉRIE DE L'EGLISE CATHOLIQUE DE BATON-ROUGE.

(4me. Classe pour 1830) Dont le tirage aura lieu le Samedi 30 Fév. Le Prospectus paraîtra dans quelques jours. Les tirages des autres classes, seront comme suit:  
Vendredi, 3 Mars. Samedi, 8 Mai.  
Samedi, 30 Mars. Samedi, 29 Mai.  
Samedi, 5 Avril. Samedi, 12 Juin.  
Mercredi 21 Avril. Mercredi 30 Juin.  
Pour billets et coupures, s'adresser à l'office des Directeurs, rue Bienville, N° 41, 5me porte de la rue de Chartres.  
J. VIGNAUD, Administrateur.  
L. WATA